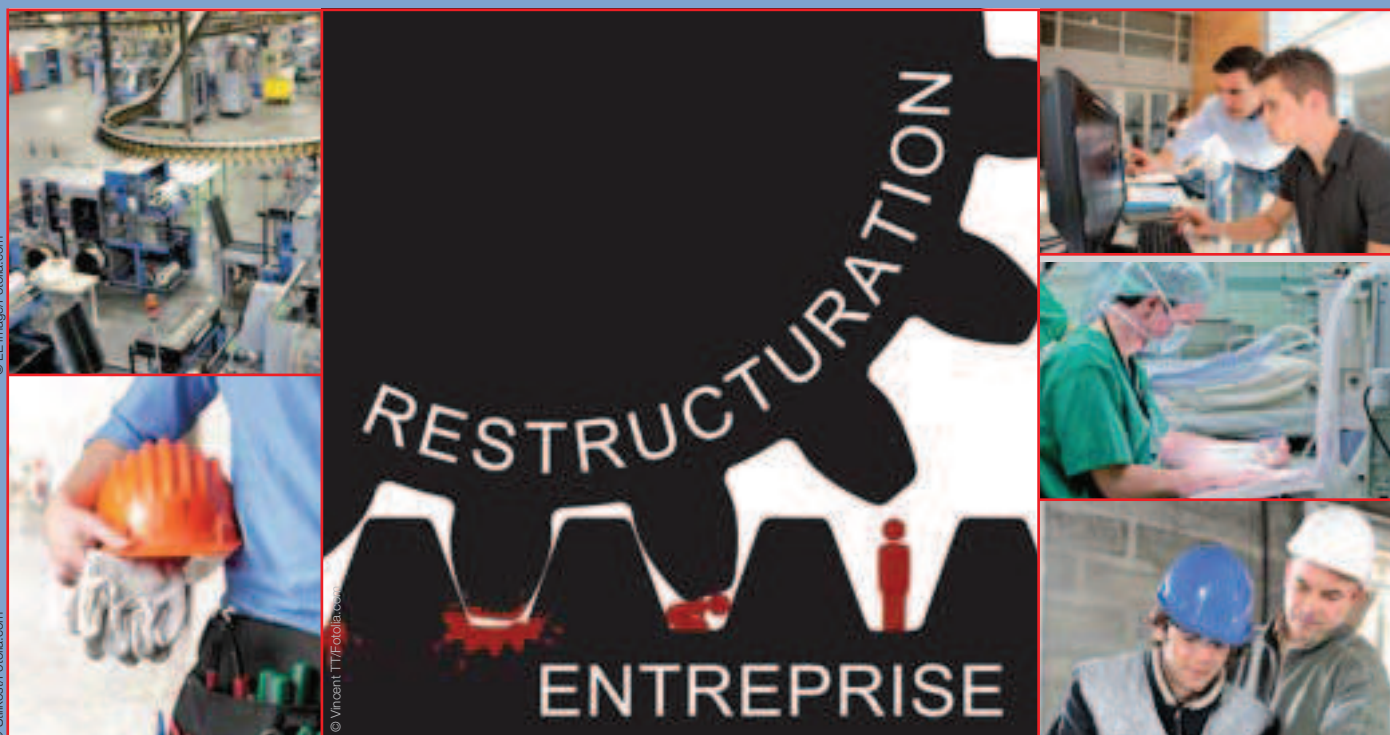


# DOSSIER

## Emploi et salaires

### Sortir de *la crise*



Dossier coordonné par Nicolas Morvan ; réalisé par Fabienne Bellin, Bernard Boisseau, Monique Daune, Josiane Dragoni, Anne Féray, Romain Gény, Xavier Marand, Daniel Rallet, Daniel Robin, Boris Thubert et Laurent Tramoni

Aujourd'hui la crise est partout. Crise financière dont les banques sont à l'origine, elle est devenue crise économique avec son lot de conséquences dramatiques, conduisant à plus de précarité, plus d'inégalités, plus de pauvreté.

INSEE pointe ainsi que les inégalités de revenus se sont accrues, seuls les ménages les plus aisés ayant vu leur niveau de vie augmenter. Quant aux plans sociaux, ils se développent, y compris dans de grandes entreprises dont les profits augmentent. Le choix qui est fait aujourd'hui en Europe, et dont le projet de Traité européen (TSCG) est la traduction, c'est l'austérité : réduction drastique des dépenses publiques, rigueur salariale, perte de pouvoir d'achat dégradant davantage encore l'activité économique. Cercle vicieux dont la situation en Grèce et en Espagne montre les conséquences : l'austérité plonge l'Europe dans une récession, ce qui creusera encore les déficits. Ce sont d'autres choix que le SNES entend défendre et promouvoir, notamment à travers ce dossier. Les dépenses publiques ne sont pas une charge car l'activité publique est un facteur de développement et d'innovation, en particulier dans des situations économiques les plus difficiles. ■

## État des lieux

## L'emploi et le salariat en France

PSA, Alcatel, Air France, Doux, Sanofi..., les plans sociaux « gelés » pendant la campagne électorale du printemps dernier se multiplient aujourd'hui... avec leur cortège de suppressions d'emplois directs mais aussi indirects, au niveau des salariés d'entreprises sous-traitantes. Se poursuivent par ailleurs les délocalisations qui contribuent à la « désindustrialisation » de la France mais touchent aussi les services (centres d'appel, comptabilité...). Et avec la suppression de 190 000 postes de fonctionnaires dans le cadre de la RGPP, l'État a grandement contribué à l'augmentation du chômage, celui des jeunes en particulier.

Aujourd'hui, un actif sur dix ne trouve pas d'emploi et le ratio est même de un sur cinq pour la catégorie des 15/24 ans. La barre des 3 millions de chômeurs a été franchie cet été. Toutes catégories confondues, on compte 4,7 millions d'inscrits à Pôle emploi. L'emploi demeure donc à juste titre la première préoccupation des Français, avec une inquiétude pour les jeunes, les femmes et les seniors, plus particulièrement touchés. La droite et le MEDEF (mais aussi la CFDT) évoquent la crise de « compétitivité » de l'industrie française et réclament du gouvernement une réforme du marché du travail pour mieux le « flexibiliser ». Or, celui-ci a déjà été nettement assoupli au fil du temps : libéralisation des CDD et de l'intérim, ruptures conventionnelles, chômage partiel...

## L'ancrage de la précarité

Seulement 76 % des 22,7 millions d'actifs salariés sont employés à durée indéterminée : un petit quart de cet ensemble dispose d'un statut protecteur au sein de la fonction publique ; pour les autres, les inégalités face au statut de l'emploi sont importantes suivant le niveau hiérarchique, la qualification, la taille de la société et le secteur d'activité. Les salariés les plus soumis aux aléas économiques sont les 3,1 millions d'employés en statut précaire. Il s'agit essentiellement de



L'emploi demeure à juste titre la première préoccupation des Français

CDD (7 % de l'ensemble des emplois), d'emplois intérimaires (576 100 équivalents-emplois à temps plein en 2011), de stagiaires ou de « contrats aidés ».

## Recul de la part salariale

La part des salaires dans la valeur ajoutée<sup>(1)</sup> a nettement baissé et s'établit en France autour de 65 % depuis 1988, contre 75 % en 1982, le reste allant à la « rémunération » du capital. Cette baisse tendancielle s'observe un peu partout dans le monde. Même Alan Greenspan, ancien directeur de la « Fed » (Réserve fédérale américaine), a reconnu

que cette part « est historiquement basse, à l'inverse d'une productivité qui ne cesse de s'améliorer ». Des économistes comme Michel Husson estiment qu'« il n'est pas possible de faire reculer le chômage sans remettre en cause la financiarisation et donc la répartition des revenus actuelle ». Nous en sommes, au SNES, intimement convaincus ! ■

(1) Richesse nouvelle créée lors de la production (différence entre le montant de la production et le montant des biens et services consommés dans la production et incorporés aux produits).

## Emploi : la jeunesse maltraitée

En Europe, la jeunesse des pays les plus touchés par l'austérité subit une violence inouïe, y compris la jeunesse diplômée contrainte à l'émigration. L'avis récemment présenté au CESE sur l'emploi des jeunes<sup>(1)</sup> permet de constater que la crise en France, sans atteindre le niveau de l'Europe du Sud, aggrave les tendances antérieures : inégalités d'accès à l'emploi selon le diplôme, le sexe et les territoires, précarisation accrue. La crise touche plus particulièrement les non-qualifiés dont le taux de chômage un à quatre ans après la sortie de la formation initiale est quatre fois plus élevé que celui des diplômés du supérieur. Dans les banlieues populaires, le niveau du chômage est explosif. En cas de récession, l'emploi des jeunes sert de variable d'ajustement. Avec l'austérité durable qui s'installe en Europe, la jeune génération a le sentiment d'être sacrifiée.

Le rapport au travail des jeunes ne se distingue guère des générations précédentes. Les attentes sont fortes en termes d'intérêt du travail et de réalisation de soi, de relations avec les autres mais en contradiction avec le mode de management des entreprises et la précarisation de l'emploi. L'avis du CESE montre les limites des politiques ciblées sur l'emploi des jeunes. Il préconise notamment d'élever le niveau de qualification, d'améliorer les liens formation-emploi, de convertir les CDD de longue durée en CDI, de moduler les cotisations chômage des entreprises en fonction du recours au travail précaire... Il manque cependant une réflexion sur les ressorts profonds du mauvais traitement fait à la jeunesse sur une aussi longue période.

(1) Présenté par J.-B. Prévost, septembre 2012, au CESE (Conseil économique, social et environnemental).

<p><b>Chiffres</b></p> <p><b>3 millions</b></p> <p>La barre des 3 millions de chômeurs (demandeurs d'emploi sans activité) a été franchie en août. Toutes catégories confondues, 4,7 millions de chômeurs sont inscrits à Pôle emploi.</p>	<p><b>1994 et 1997</b></p> <p>Le chômage pourrait franchir en France la barre des 11 % en 2014, le niveau même des « records historiques » de 1994 et 1997.</p>	<p><b>70 000</b></p> <p>En France, le déferlement de plans sociaux depuis la présidentielle menace directement l'emploi de 70 000 salariés.</p>	<p><b>2 fois plus</b></p> <p>L'austérité imposée à la Grèce depuis 2010 a fait reculer le PIB de plus de 12 % et multiplier le chômage par 2 en 2 ans (de 12 à 24 %).</p>	<p><b>1 jeune sur 2</b></p> <p>Le chômage touche plus d'un jeune de moins de 25 ans sur deux en Grèce (52,8 %) et en Espagne (52,7 %), plus de 2 fois plus que pour la zone euro dans son ensemble (22 %).</p>
--	---	---	---	--

En finir avec la crise

# Une politique du plein emploi

Résoudre le problème de l'emploi nécessite d'en finir avec les politiques d'austérité qui enfoncent l'Europe dans la récession et l'explosion du chômage. Vouloir ramener dans le court terme le déficit à 3 % est un choix économiquement absurde, socialement explosif, politiquement suicidaire.

C'est d'une politique de relance appuyée sur la réindustrialisation dans le cadre de la transition écologique, sur la modernisation des infrastructures et sur le service public dont nous avons besoin. Elle ne pourra réussir économiquement que si elle s'accompagne de l'augmentation du pouvoir d'achat des salariés du privé comme du public ainsi que des retraités.

Malgré la défaite de Sarkozy, la droite et le patronat n'ont pas désarmé et rêvent de profiter de la crise pour mettre définitivement en pièces l'État social et le statut du salarié.

Les accords « compétitivité » que prônent le MEDEF et l'UE (Pacte de compétitivité adopté en mars 2012), avec son lot de flexibilisation libérale et de dynamitage du droit du travail, sont la version radicalisée des logiques antérieures, celles précisément qui ont entraîné le développement de la précarité, l'éclatement des inégalités, le recul de la part salariale dans la répartition des richesses et la crise. En effet, grâce à la concurrence fiscale et au dumping social, l'Europe a par-

faitement réussi à produire les déséquilibres majeurs qui la minent aujourd'hui.

Un nouveau triptyque basé sur la coopération, la solidarité et la démocratie doit remplacer l'actuel fondé sur la compétitivité, la concurrence et un déni de démocratie.

Le travail doit être réhabilité afin de libérer la créativité humaine. L'emploi refondé doit reposer sur la qualité des contrats de travail et la reconnaissance des qualifications dans les grilles salariales. C'est un nouveau statut protecteur pour le salarié qu'il faut construire, tout en renforçant celui de la fonction publique. Partout les préconisations du *new management* doivent être abandonnées.

Cela suppose de nouveaux droits assurant aux salariés la sécurité entre deux emplois et un véritable droit à la formation. Il s'agit enfin de conquérir une place nouvelle pour la démocratie sociale. Les représentants des personnels doivent pouvoir intervenir dans la gestion des entreprises ; les accords doivent être négociés au niveau de l'interprofessionnel et des branches, la procédure d'extension qui fait de la France un pays où la

plupart des salariés sont couverts par un accord doit être vivifiée et améliorée, et les accords d'entreprises ne plus pouvoir y déroger, sauf à les améliorer !

Le syndicalisme a aujourd'hui la responsabilité de construire un nouveau rapport de forces pour avancer vers une société du plein emploi en France et en Europe : il est urgent de nous y atteler. ■

## La crise du travail en Allemagne

Les fameuses lois Hartz (2004) ont flexibilisé le marché du travail allemand, en faisant tomber les règles qui encadraient l'intérim, les salaires, plus largement les conditions d'emploi. C'est ce « modèle » que d'aucuns voudraient imiter en France pour lutter contre le chômage par des réformes « structurelles ».

Favorable à l'emploi, ce « modèle » ? D'abord, la flexibilisation a incité de nombreuses entreprises à licencier des travailleurs en CDI pour les remplacer par des intérimaires. Surtout, des données récentes de l'institut Destatis dressent un bilan bien sombre. Si l'emploi a augmenté de 6 % entre 2001 et 2011, l'emploi stable a diminué de 0,4 % pendant que les emplois précaires augmentaient de 34 %. Cette précarité croissante favorise la hausse du nombre de travailleurs à bas salaire (1 salarié sur 5 en 2010), et la dualité du marché du travail (certains secteurs sont, au contraire, assez bien protégés). La Commission Européenne s'inquiète même de la hausse sensible de la part des travailleurs pauvres dans le salariat (de 4,8 % en 2005 à 6,8 % en 2009).

Éclatement de la norme d'emploi, transfert de l'insécurité économique du capital vers le travail, développement du précaire : le « modèle allemand » (qui n'est un facteur de compétitivité pour un pays que si ses « partenaires » commerciaux ne l'imitent pas et ne font pas d'austérité...) est en fait un cas d'école des conséquences déplorables de la flexibilisation du marché du travail.

**Le syndicalisme  
a la  
responsabilité  
de construire  
un rapport  
de forces pour  
avancer vers  
une société  
du plein emploi.**



© Stillness/Fotolia.com

**202 millions**

Pour 2012, au niveau mondial, l'Organisation internationale du travail (OIT) attend 202 millions de chômeurs (soit 6 millions de plus par rapport à 2011). 50 millions d'emplois font toujours défaut par rapport à la situation de 2008.

**4 années de baisse**

Selon le CREDOC (19/09), en 2012 et en 2013, le pouvoir d'achat par ménage devrait reculer de 1,2 % par an, soit au total quatre années consécutives de baisse.

**Entre 2000 et 2010**

En Allemagne la politique de « désinflation compétitive » entre 2000 et 2010 s'est traduite par une baisse globale des revenus nets des travailleurs de 2,5 % et atteint 20 % pour les bas salaires.

**De 92 à 1570 €**

Dans 20 pays de l'Union Européenne doit être respecté un salaire minimum légal. Ce salaire varie de 92 € en Bulgarie à 1 570 € au Luxembourg.



## « La crise actuelle est fondamentalement keynésienne »

**Philippe Askenazy**, directeur de recherche au CNRS, chercheur à l'école d'économie de Paris. Il est membre de l'association *Les économistes atterrés*.

### L'US : La relance économique passe-t-elle par une augmentation des salaires ?

**Philippe Askenazy** : La logique européenne pousse à l'austérité, budgétaire et salariale. La question est donc purement virtuelle, car on s'impose de plus en plus de contraintes qui vont à l'opposé de la relance par les salaires, par la demande. Cependant, les politiques d'austérité ne peuvent que nous amener dans une récession plus puissante, ce qui peut conduire à des changements de logique politique. Si l'on se met dans ce cas de figure, faut-il pour autant une relance par les salaires ? Il faut comprendre que la crise est fondamentalement keynésienne : il y a un déficit de demande majeur en Europe. Deux arguments permettent de le montrer : les pays dont les économies s'enfoncent le plus sont ceux qui ont mené les politiques d'austérité les plus fortes, à la fois budgétaires et salariales. Les analyses au niveau microéconomique vont dans le même sens : quand la crise est liée à l'inadaptation de l'outil de production, les entreprises licencient ce que l'on appelle leur « personnel cœur », pour réembaucher d'autres types de personnels : c'est l'effet nettoyage des crises. Or, on constate que les entreprises font de la rétention de séniors, et n'embauchent pas de jeunes. Les entreprises constatent donc que leur problématique ne réside pas dans l'adaptation de leur outil de travail, mais dans l'absence de demande. Il faudrait donc logiquement que les politiques européennes redonnent du pouvoir d'achat aux populations. Un élément de relance immédiate serait l'augmentation des minima sociaux. Une politique de demande doit également cibler la création d'emplois : il n'y a aucune raison de réduire le nombre de fonctionnaires en France. Pour les salaires à proprement parler, le questionnement doit être plus large. En effet, l'État, pour imprimer une dynamique salariale, n'a plus d'outil, sauf le salaire minimum. Ce dernier a un effet de diffusion, mais assez faible cependant. Il y a un problème plus profond : celui de l'équilibre entre employeurs et salariés sur les aspects de revendication salariale. Cette situation est durablement déséquilibrée par l'augmentation du chômage et par une faiblesse syndicale, qui fait que la question salariale n'est plus un levier du domaine politique, sauf pour les fonctionnaires, mais une inacceptation sociale forte pèse sur ce levier. Il faut donc réarmer l'ensemble des salariés pour qu'ils extraient une partie des rentes des entreprises, pour que les salariés captent à nouveau une plus grande partie des rentes.

### L'US : Comment, dans le partage de la valeur ajoutée, les parts revenant au travail et au capital ont-elles évolué ?

**P. A.** : On constate quelque chose d'étonnant : certes, le partage de la valeur ajoutée entre le capital et le travail semble stable en France, quand il s'est dégradé dans la plupart des pays européens.

En France, l'existence du salaire minimum a permis cette stabilité. On constate cependant qu'en France, dans la part réservée au capital, la part dévolue aux dividendes est très élevée, alors que la part des impôts a baissé, tout comme celle de l'investissement. On a donc un intra-partage au niveau du capital qui suggère que cette problématique de la faiblesse des salariés dans les entreprises entraîne aussi une faiblesse de l'investissement. Ce rendement versé aux actionnaires est très court-termiste et ne favorise pas l'emploi. Au niveau du partage de la part dévolue au travail, on constate que les très hautes rémunérations ont considérablement augmenté : la plupart des dirigeants d'entreprise en France sont des salariés, ce qui entre dans la part travail de la valeur ajoutée. En Allemagne, la grande majorité des dirigeants d'entreprise sont des associés, détenteurs du capital de l'entreprise, rémunérés comme actionnaires. Le scénario français et le scénario allemand ont donc tendance à converger. Dans tous les cas, c'est un signal de la faiblesse du salariat dans l'intra-partage du salaire ou du capital.



### L'US : Comment en France sortir de l'augmentation croissante du chômage lié à la désindustrialisation ?

**P. A.** : La question de la réindustrialisation et de la compétitivité concerne le chômage industriel, manufacturé. Mais cela ne concerne qu'une partie de l'activité économique en France. Dans tous les cas, même si on réussissait une fantastique reprise de compétitivité, cela ne résoudrait pas le chômage en France. Sur cette question, la question du diagnostic n'est pas facile à poser. Ainsi, dans le secteur automobile, on remarque que Peugeot s'écroule, quand Toyota produit en France des automobiles pour l'Amérique du Nord. Les choses ne sont donc pas toujours unilatérales. Bientôt va sortir le rapport Gallois, dont les conclusions sont connues : le coût du travail serait trop élevé. Il faudrait donc réduire les cotisations sociales des employeurs. Mais si c'est cela le problème, c'est paradoxalement une bonne nouvelle. Aujourd'hui, l'Allemagne, vis-à-vis de

laquelle on a un tiers de notre déficit, est sur une dynamique d'inflation salariale. Le rôle des différentiels entre la France et l'Allemagne tendrait à se combler. Mais cette hypothèse de coût du travail trop élevé ne fonctionne pas. Si nos coûts sont si élevés, cela devrait se traduire dans les prix de nos produits. Or, ces derniers évoluent parallèlement aux prix allemands. Le problème est donc ailleurs. Il résiderait peut-être dans la qualité de la production française. Ainsi, le niveau de recherche et développement en France est au même niveau qu'il y a 25 ans, et est inférieur à ce qu'il était il y a 20 ans, quand une grande partie de nos voisins ont augmenté leur effort dans ce domaine. Cette explication est cohérente avec les dépenses d'investissement qui n'augmentent pas. Mais si on a une évolution des prix qui est la même que celle de l'Allemagne, pour des produits de faible qualité, on retrouve la question du coût. Il faudrait poser le débat : veut-on une France avec des coûts faibles pour une faible qualité, ou l'inverse ? ■

## Action publique

# Une valeur sûre !

**Le fait est reconnu de tous ; même affaiblis, les services publics, la place importante de la Fonction publique et de la protection sociale dans notre pays atténuent pour la population la brutalité des effets de la crise vécue ailleurs. Et cela s'explique !**

**E**n premier lieu par le maintien des revenus pour une partie non négligeable des salariés, revenus d'activité comme les traitements des agents publics, ou revenus de remplacement comme les pensions de retraite, le versement des allocations d'indemnisation du chômage partiel ou total. Ces ressources versées régulièrement protègent une partie importante de la population via les solidarités familiales. Enfin, l'emploi dans les services publics est plus qualifié et fournit des débouchés aux étudiants.

Il y a aussi les services en nature rendus par la Fonction publique et les services publics : la quasi gratuité du système éducatif et la prise en charge de l'essentiel du coût des soins participent davantage à la redistribution des revenus que les impôts. En situation de crise particulièrement, le principe de l'égalité d'accès au service public pour tous est un bien précieux.

### Construire de nouveaux services publics

Une partie de la population connaît des difficultés importantes pour se loger, se déplacer, se soigner... sans même parler des loisirs et de la culture. La croissance nécessaire à la création d'emplois doit d'abord répondre à ces besoins fondamentaux, et le faire dans un strict respect des impératifs de la transition écologique. Les intérêts privés ont prouvé leur incompétence voire leur nocivité de ce point de vue. Il faut donc dans l'intérêt de tous des emplois dans la sphère publique, qu'ils soient destinés à la définition de ces politiques, et selon les cas à leur mise en œuvre directe ou aux missions d'inspections et de contrôle.

De nouveaux services publics sont à construire pour répondre aux besoins enfin reconnus par la société quand auparavant ils étaient assurés dans la sphère familiale : petite enfance, handicap et perte d'autonomie. La dimension



**En situation de crise particulièrement, le principe de l'égalité d'accès au service public pour tous est un bien précieux**

qualitative de ces activités est déterminante ; on doit donc s'appuyer sur le développement au sein de services publics de la formation et la recherche. Les politiques publiques sont un atout irremplaçable et les valeurs des services publics et de la fonction publique des appuis indispensables

Une telle politique a un coût indéniable. Pas seulement un coût puisque les salaires versés aux travailleurs sont soumis à cotisations, dépensées pour la plus grande part. Mais aussi parce que les individus à l'abri de la pauvreté sont moins exposés à la maladie, ou

sont en capacité de se soigner plus tôt. Parce que les dépenses d'éducation et de recherche sont un investissement pour l'avenir. Le SNES et la FSU considèrent qu'il faut une révolution fiscale, à même de renverser le caractère antiredistributif des prélèvements fiscaux actuels. En faisant contribuer davantage les plus hauts revenus, on évitera les gaspillages, et en installant une fiscalité écologique sur les entreprises, on réduira l'impact de l'activité humaine sur la planète. Rien de simple dans tout cela, mais des pistes qui valent bien un débat citoyen. ■

### Emplois aidés : indispensables mais à haut risque

Des milliers d'emplois sont détruits rendant d'autant plus difficile l'insertion professionnelle des jeunes sortis du système éducatif sans qualification ou de ceux des adultes qui se trouvent depuis longtemps sans emploi. La FSU a donc défendu l'adoption de mesures structurelles afin de créer des emplois stables et pérennes dans le privé comme dans le public, mais aussi que des dispositions soient prises pour des emplois « aidés » répondant à un objectif de formation et de qualification.

Les emplois d'avenir répondront-ils à ces exigences ? Pas sûr s'ils se calquent sur les « contrats d'insertion » en cours ; pour sortir de ce cercle vicieux, il faudrait assurer aux bénéficiaires un salaire complet pour une activité réduite, en surnombre dans l'organisation qui les emploie afin de donner la priorité à la formation et à la recherche d'un emploi stable.





Dans l'Éducation

# Faut-il choisir entre salaire et emploi ?

Nicolas Sarkozy avait promis aux enseignants la revalorisation de leurs rémunérations « en échange » des suppressions d'emplois. Le gouvernement actuel, qui s'engage sur des créations d'emplois, reconnaît par la voix de Vincent Peillon que cette revalorisation serait « digne » mais devra attendre que le pays en ait les moyens...

## Une évidence ?

Il y aurait donc une évidence à ce choix obligé : on ne pourrait à la fois augmenter le nombre d'emplois et les salaires des enseignants.

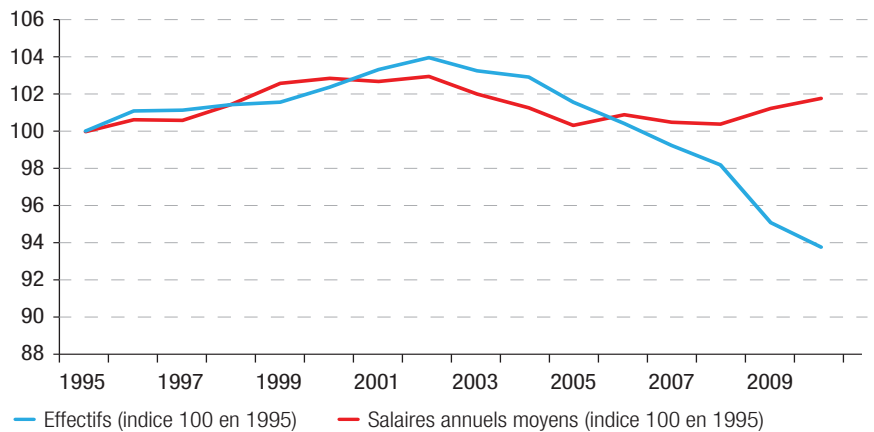
Cette « évidence » repose sur l'idée que les dépenses publiques représentent pour le pays un coût insupportable dans le contexte de crise économique et de déficit public. Finalement, peu importe le rôle de ces dépenses sur le moyen et le long terme, qu'il s'agisse d'efficacité du service public ou de participation à la relance économique. Par principe, les dépenses d'éducation seraient une « charge ». Or, un retour en arrière sur ces dernières années montre une réalité évidemment beaucoup plus contradictoire et complexe.

## Le coût de la RGPP

La politique menée avec la RGPP, qui a conjugué suppressions massives d'emplois et blocage des traitements avec le gel du point d'indice depuis 2010, a des conséquences redoutables et un coût que ses chantres ont refusé de reconnaître.

Elle a conduit à redéfinir les missions des personnels dans le sens d'une mutualisation à visée purement comptable, empêchant ces derniers de faire leur travail. L'éducation a été touchée par ce mouvement avec, par exemple,

## Évolution comparée des effectifs et des salaires des enseignants



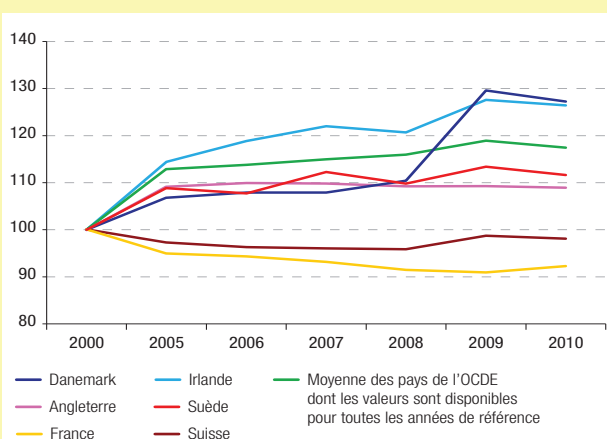
La hausse observée de 2007 à 2010 correspond au développement des HS exonérées de cotisations sociales, et pour partie à l'effet du vieillissement de la population enseignante. À partir de 2010, la baisse des effectifs s'est amplifiée et la valeur du point d'indice est gelée.  
Source INSEE, salaires corrigés de l'inflation.

la volonté de transférer les missions des CO-Psy vers les enseignants, les remplacements non assurés ou imposés en heures supplémentaires, le changement de discipline imposé aux profs de STI au mépris de leur qualification...

Elle n'a pas conduit aux économies escomptées comme souligné par la Cour des comptes

en mai dernier, elle a par contre augmenté la part de la rémunération à la « performance » et érigé la concurrence en mode « gouvernance »... ce qui est très éloigné de la recherche de l'efficacité. Elle a conduit aussi à une crise de recrutement qui va nécessiter maintenant des moyens financiers très importants si on veut y mettre un terme.

## Le salaire des enseignants en Europe



Selon l'OCDE, entre 2000 et 2010 le salaire statutaire (hors primes et HS) des enseignants du second degré ayant au moins 15 ans d'expérience a régressé en France et en Suisse alors que dans le même temps, en Angleterre, au Danemark ou en Irlande, il augmentait nettement. En 2010, le salaire moyen des enseignants du second degré après 15 ans d'exercice dans les pays figurant sur le graphique

sont tous supérieurs à celui des enseignants français, sauf celui des enseignants suédois ; la légère hausse en France entre 2009 et 2010 est uniquement due à la revalorisation des débuts de carrière (raccourci d'un an) et depuis, le gel du point d'indice a eu des effets importants ; le niveau des salaires des enseignants du second degré en France, que ce soit en début de carrière ou après 15 ans d'expérience reste inférieur à la moyenne de l'OCDE ; enfin, en 2010, les enseignants suisses sont les mieux payés d'Europe : 51 240 € en début de carrière (c'est le salaire moyen d'un enseignant du second degré en fin de carrière en France) contre 27 184 € en France et 29 801 € en moyenne dans les pays de l'OCDE.

## Emplois et salaires vont de pair

Depuis 2003 et plus encore depuis 2005 la baisse du nombre d'emplois d'enseignants s'est accompagnée de celle des rémunérations moyennes.

L'observation des années 1990 à 2003 montre là encore qu'emplois et salaires vont de pair... mais dans l'autre sens : sur cette période, salaire moyen et nombre d'emplois ont augmenté conjointement pour répondre à l'augmentation très forte des effectifs d'élèves dans le second degré et à la crise majeure du recrutement des années 80 (qui avait résulté des recrutements restreints de la décennie précédente et de la dévalorisation de nos métiers).

Créations d'emplois et augmentation du nombre de postes aux concours, allocations IUFM et primes dans certaines académies et disciplines déficitaires, revalorisation des salaires et des carrières de 1989... ont permis de redresser cette situation.

La question de fond est donc bien celle que le pays veut faire jouer aux services publics et notamment au service public d'éducation, et quels moyens il se donne pour en assurer le financement. ■

# Pour en finir avec la crise

**L'austérité est un cercle vicieux qui plonge les pays européens dans la récession les uns après les autres. Les conséquences de la crise pour les populations seront redoutables si l'on ne parvient pas à inverser le processus : chômage, baisse du pouvoir d'achat et du niveau de vie, recul des services publics, difficultés d'accès au logement, à la santé, à l'éducation.**

**P**our le SNES et la FSU, cela passe par un plan de relance de l'économie dont les principaux moteurs sont la hausse des salaires, l'innovation et l'emploi. Ce plan doit être concerté au niveau européen, pour en finir avec le dumping fiscal et social.

Relancer les salaires, c'est soutenir la consommation et la croissance. La dette privée est à l'origine de la crise de 2008 mais on se sert de l'endettement public pour justifier les politiques économiques d'austérité.

La dépense publique, financée par une révolution fiscale rendant à l'impôt son efficacité et sa progressivité, doit permettre de répondre aux besoins sociaux : l'accès aux soins, la prise en charge de la perte d'autonomie, le développement de moyens de transports écologiques et accessibles, le développement du logement social, l'amélioration de l'habitat et les économies d'énergie... sont des défis actuels, générateurs d'emplois, qui ne peuvent être relevés que par la puissance publique.

Relancer l'économie passe ensuite par des politiques publiques d'investissement dans les infrastructures pour répondre, au niveau européen, aux besoins des populations et du développement économique et social. Les économies émergentes se lancent dans des plans de relance très ambitieux, la Chine par exemple venant d'annoncer un plan de grands travaux de 127 milliards.

## Préparer l'avenir

On nous objectera qu'une telle politique n'est plus possible dans une économie mondialisée où la concurrence est libre et non faussée. La concertation européenne doit aussi avoir pour



© LE image/Fotolia.com

objectif de protéger la production locale, en adoptant des politiques tarifaires et douanières qui découragent les délocalisations, taxent le coût écologique des transports de marchandises.

La relance de l'emploi suppose quant à elle de relancer le tissu industriel et productif, en identifiant les secteurs sur lesquels l'économie française a des atouts à faire valoir : productions à forte valeur ajoutée, à forte dimension innovante, économie verte... Car la

compétitivité économique n'est pas seulement affaire de coût du travail. Le dynamisme d'une société se mesure également à sa capacité à préparer l'avenir en investissement dans la recherche, dans l'innovation, dans la formation. Renouer avec un mouvement général d'élévation des qualifications, c'est une nécessité citoyenne, c'est une nécessité sociale, c'est une urgence économique pour que nous sortions par le haut de la crise que nous traversons aujourd'hui. ■

*La relance de l'emploi suppose quant à elle de relancer le tissu industriel et productif, en identifiant les secteurs sur lesquels l'économie française a des atouts*

## Contre la crise : plaider pour les formations technologiques et professionnelles

Le système éducatif français a développé l'accès aux lycées, quand d'autres limitaient à une élite les études longues et générales. La France a investi pour diversifier les voies et les séries, et prendre en charge la diversité des élèves et des besoins sociaux. Les voies technologique et professionnelle ont permis le doublement du taux d'accès au baccalauréat quand d'autres nations déléguent à l'entreprise la formation initiale du travailleur. Ceci explique que le coût d'un lycéen français soit supérieur de 15 % à celui de la moyenne des pays de l'OCDE.

Ce choix politique reste pertinent car ces formations conduisent à des diplômes et des certifications reconnues par les partenaires sociaux. Ces qualifications sont un rempart contre le chômage, un passeport pour l'emploi, un atout pour le jeune salarié.

Les formations de nos lycées offrent de bonnes conditions de découverte des processus de conception, de fabrication, de maintenance ou de recyclage des produits, du fait de la pratique en atelier ou en

laboratoire, ou de la qualité des équipements financés par la collectivité. L'équilibre recherché entre cultures générale et professionnelle, entre démarches inductive et expérimentale, entre activités pratiques et démarche d'abstraction, entre enseignements théoriques et stages en entreprise, permet d'évoluer en cours de carrière, d'anticiper ou de suivre les évolutions de l'organisation du travail et des techniques.

À l'inverse, l'apprentissage n'offre pas ces garanties, son accès est discriminatoire, au détriment des filles ou des minorités visibles. Les taux de ruptures de contrat, qu'elles soient le fait de l'employeur ou du jeune apprenti, sont importants, ouvrant alors grand la voie à la sortie sans qualification. Face à la crise économique majeure, à la désindustrialisation, aux problèmes de compétitivité, l'investissement éducatif s'impose pour redynamiser chacune des trois voies de formation et améliorer, via les séries technologiques, l'accès aux qualifications du supérieur, par les BTS, les IUT, les licences professionnelles ou les classes préparatoires post-BTS.